

26.—Bilan de la caisse des rentes sur l'État, années terminées le 31 mars 1957-1961 (fin)

Détail	1957	1958	1959	1960	1961
	\$	\$	\$	\$	\$
Paiements					
Rentes servies.....	36,963,652	39,056,390	41,177,423	43,286,202	44,985,028
Primes remboursées avec intérêts.....	3,252,738	3,664,920	3,915,022	4,114,357	4,610,426
Primes remboursées sans intérêts.....	1,177,408	1,225,048	1,152,124	1,075,438	939,012
Rentes non réclamées et transférées au Fonds du revenu consolidé, nettes.....	29,398	11,179	5,000	2,112	36,311
Excédent transféré au Fonds du revenu consolidé.....	759,715	—	—	—	634,425
Total des paiements.....	42,182,911	43,957,537	46,249,569	48,478,109	51,205,202

27.—Nombre et valeur des contrats de rente, 31 mars 1960 et 1961

Catégorie	1960			1961		
	Contrats	Total des paiements	Valeur des contrats en vigueur au 31 mars	Contrats	Total des paiements	Valeur des contrats en vigueur au 31 mars
		\$	\$		\$	\$
Rentes ordinaires échues....	39,466	16,914,985	141,079,786	40,926	17,810,252	146,483,935
Rentes garanties échues....	32,244	18,583,509	205,080,281	32,623	13,775,985	206,287,421
Rentes réversibles échues....	3,883	2,029,826	25,531,250	3,781	1,983,993	24,554,061
Rentes échues et réduites à l'âge de 70 ans.....	5,635	5,875,329	42,632,768	6,150	6,604,214	46,780,015
Rentes différées.....	347,481	¹	742,543,140	349,900	¹	775,017,497
Total.....	428,709	43,403,649	1,156,867,225	433,380	45,174,444	1,199,122,929

¹ Indéterminé.**Assurances provinciales**

Saskatchewan.—L'Office d'assurance du gouvernement de la Saskatchewan, société de la Couronne établie par la *Saskatchewan Government Insurance Act, 1944*, est entré en activité en mai 1945; il s'occupe de toutes les assurances autres que l'assurance-vie et l'assurance-maladie. Le but de la législation est d'assurer aux résidents de la province une assurance à bon marché adaptée à leurs besoins particuliers. Les taux se fondent sur les pertes de la Saskatchewan seulement et l'excédent est placé, autant que possible, dans la province. Le revenu des primes, en 1961, s'est chiffré par \$8,079,113 et le surplus gagné, par \$248,419. Le montant total mis à la disposition du gouvernement de la Saskatchewan depuis les députés de l'assurance gouvernementale (1945) jusqu'au 31 décembre 1961 a été de \$4,131,654. L'actif, à cette date, s'élevait à \$17,044,723 dont plus de 10 millions étaient placés en obligations scolaires, municipales et hospitalières de la Saskatchewan. Plus de 600 agents d'assurance indépendants vendent les assurances gouvernementales partout dans la province.

L'*Automobile Accident Insurance Act*, en vigueur depuis le 1^{er} avril 1946, est appliqué par l'Office d'assurance de la Saskatchewan. Le régime obligatoire automatique assure une indemnisation minimum raisonnable des pertes dues aux accidents de véhicules automobiles, sans égard à la responsabilité. Il fournit aussi une assurance aux tiers de \$10,000 à \$20,000 pour les blessures corporelles et de \$5,000 pour les dommages matériels ainsi qu'une assurance générale et de collision avec déduction de \$200 pour les automobiles particulières. Les taux varient de \$4 par an pour les camions à \$40 pour les automobiles particulières de modèle récent; ils varient aussi pour les autres genres de véhicules automobiles suivant la dimension et l'usage. Depuis la mise en vigueur de la loi (1946) jusqu'au 31 décembre 1961, plus de 53 millions ont été payés en indemnités.